

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2022

---

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N ° AS418

présenté par

Mme Iborra, M. Alauzet, Mme Berete, Mme Cristol, Mme Dubré-Chirat, M. Ferracci, M. Grelier, Mme Guichard, Mme Hugues, M. Le Gac, Mme Le Nabour, M. Didier Martin, Mme Panosyan-Bouvet, Mme Parmentier-Lecocq, Mme Peyron, M. Rousset, M. Sertin, Mme Thevenot, Mme Vidal, Mme Bergé et les membres du groupe Renaissance

-----

### ARTICLE 32

I. – À la seconde phrase de l’alinéa 31, supprimer les mots :

« selon une périodicité régulière ».

II. – En conséquence, à la seconde phrase de l’alinéa 34, à l’alinéa 40 et à la seconde phrase de l’alinéa 43, procéder à la même suppression.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rétablir la rédaction de l’article tel qu’adopté par l’Assemblée nationale en première lecture.